

## Analyse de l'adaptation des politiques publiques sous un régime d'exception au Burkina Faso

BARA BOUKARE KHARIL

*Doctorant, Département de Décentralisation, laboratoire de Droit, société, économie et gestion, Université Lisala, RDC*

### RESUME

*Cette recherche analyse l'adaptation des politiques publiques sous un régime d'exception au Burkina Faso, en explorant les dynamiques institutionnelles et les implications de ces ajustements sur la gouvernance et la démocratie. Les régimes d'exception, souvent instaurés en réponse à des crises sécuritaires et politiques, permettent une réactivité accrue des autorités publiques, mais posent également des défis en matière de transparence et de respect des principes démocratiques. L'étude repose sur une méthodologie qualitative basée sur une analyse documentaire, incluant les textes législatifs, les rapports institutionnels et les études académiques. Les résultats révèlent que l'état d'exception favorise une centralisation du pouvoir exécutif, accélérant la prise de décision tout en réduisant les contre-pouvoirs institutionnels. Si ces mesures permettent de répondre efficacement aux urgences immédiates, elles peuvent aussi affaiblir les institutions démocratiques en limitant la participation citoyenne et en favorisant la pérennisation des dispositifs exceptionnels. En comparant ces résultats avec d'autres études sur la gouvernance en Afrique, il apparaît que ces régimes d'urgence, bien que parfois nécessaires, nécessitent un cadre réglementaire strict pour éviter les dérives autoritaires. Cette étude souligne l'importance d'un équilibre entre réactivité et sauvegarde des institutions démocratiques, ainsi que la nécessité d'une régulation adaptée pour garantir une gouvernance transparente et inclusive même en période de crise.*

**Mots-clés :** Régime d'exception, Gouvernance, Démocratie, Politique publique, Burkina Faso.

---

Soumis le : 11 avril 2025

Publié le : 15 avril 2025

Auteur correspondant : BARA BOUKARE KHARIL

Adresse électronique : Khalilb\_b@yahoo.fr

Ce travail est disponible sous la licence

Creative Commons Attribution 4.0 International.



### 1. INTRODUCTION

Dans de nombreux pays, la gouvernance est confrontée à des périodes de crise qui nécessitent des mesures exceptionnelles pour assurer la stabilité et la continuité de l'État. Le Burkina Faso, pays d'Afrique de l'Ouest marqué par une histoire politique tumultueuse, a connu plusieurs périodes de régime d'exception en raison de crises politiques, sécuritaires et institutionnelles. Ces régimes d'exception, souvent instaurés à la suite de coups d'État ou de situations d'urgence nationale, imposent des modifications temporaires aux structures de gouvernance et aux politiques publiques. Cependant, la mise en œuvre de ces mesures exceptionnelles soulève de nombreuses interrogations quant à leur impact sur la gestion publique et l'adaptation des politiques gouvernementales aux défis émergents.

Les régimes d'exception, bien qu'ayant pour objectif de restaurer l'ordre et de répondre aux urgences nationales, peuvent entraîner une concentration du pouvoir entre les mains d'un exécutif renforcé. Cette concentration peut affecter la prise de décision et la mise en œuvre des politiques publiques, en modifiant les processus habituels de gouvernance. L'adaptation des politiques publiques sous un régime d'exception devient alors un enjeu central, car elle détermine la capacité de l'État à répondre efficacement aux crises tout en garantissant un certain niveau de stabilité institutionnelle.

Dans le cas du Burkina Faso, la situation est d'autant plus complexe que les régimes d'exception sont souvent motivés par des crises sécuritaires liées au terrorisme et à l'instabilité sociopolitique. Le gouvernement doit ainsi réajuster ses priorités pour faire face à ces défis tout en maintenant une certaine continuité dans la gestion des affaires publiques. Cette adaptation se manifeste

notamment par des réformes dans les secteurs de la sécurité, de la justice, et de l'économie, où des décisions rapides et parfois autoritaires sont prises pour garantir la survie de l'État.

Cependant, ces ajustements peuvent également engendrer des effets pervers. D'une part, la réduction du contrôle parlementaire et citoyen sur l'action publique peut conduire à des abus de pouvoir et à un affaiblissement des principes démocratiques. D'autre part, certaines réformes entreprises sous ces régimes peuvent avoir des conséquences à long terme sur la gouvernance du pays, en modifiant durablement l'équilibre des pouvoirs et les priorités politiques. Cette situation soulève donc la question de la compatibilité entre l'adaptation des politiques publiques et la préservation de l'État de droit.

En outre, les régimes d'exception au Burkina Faso s'inscrivent dans un cadre juridique spécifique qui justifie ces mesures exceptionnelles. Il est donc crucial d'examiner comment ces régimes influencent les politiques publiques et dans quelle mesure les autorités respectent les principes constitutionnels. L'enjeu est de comprendre si les décisions prises dans ces contextes de crise sont strictement limitées à la gestion de l'urgence ou si elles deviennent des pratiques institutionnelles durables qui redéfinissent la gouvernance à long terme.

La question de l'efficacité des politiques publiques sous un régime d'exception est également au centre du débat. Certains analystes considèrent que ces régimes permettent une prise de décision plus rapide et plus efficace face aux crises, tandis que d'autres estiment qu'ils compromettent la transparence et la participation démocratique. Il devient alors essentiel d'analyser les mécanismes mis en place pour adapter les politiques publiques tout en maintenant un équilibre entre efficacité administrative et respect des principes démocratiques.

Face à ces constats, il est impératif de se demander dans quelle mesure l'adaptation des politiques publiques sous un régime d'exception au Burkina Faso permet de répondre aux crises tout en garantissant la stabilité institutionnelle et la continuité de l'État de droit. Quels sont les impacts concrets de ces adaptations sur la gouvernance du pays, et dans quelle mesure influencent-elles la démocratie et la gestion des affaires publiques sur le long terme ?

#### 1. Objectif général

L'objectif général de cette étude est d'analyser l'adaptation des politiques publiques sous un régime d'exception au Burkina Faso afin d'évaluer leur efficacité dans la gestion des crises et leur impact sur la gouvernance du pays.

#### 2. Hypothèse

L'hypothèse principale de cette recherche est que l'adaptation des politiques publiques sous un régime d'exception permet de répondre efficacement aux crises à court terme, mais risque de fragiliser durablement les institutions démocratiques et d'entraîner une concentration excessive du pouvoir exécutif.

## 2. METHODOLOGIE

Cette étude repose sur une méthodologie qualitative fondée sur l'analyse documentaire afin d'examiner l'adaptation des politiques publiques sous un régime d'exception au Burkina Faso. Cette approche consiste à collecter, examiner et interpréter des sources écrites pertinentes, telles que les textes législatifs et constitutionnels, les rapports gouvernementaux, les publications académiques, ainsi que les articles de presse et les analyses d'organisations internationales. L'objectif est d'identifier les principales transformations des politiques publiques mises en œuvre sous des régimes d'exception, en mettant en évidence les logiques de justification, les modalités d'application et leurs effets sur la gouvernance et l'État de droit.

L'analyse documentaire permettra de dégager des tendances générales concernant les décisions prises dans ces contextes et d'évaluer leur impact à travers une lecture critique des sources. L'examen des cadres juridiques et institutionnels aidera à comprendre les mécanismes de régulation adoptés, tandis que l'étude des publications scientifiques et des rapports d'experts permettra d'évaluer les implications de ces adaptations sur la gouvernance et la démocratie. En confrontant ces différentes sources, cette approche qualitative vise à offrir une compréhension approfondie et contextualisée des politiques publiques en période de crise, en identifiant à la fois les opportunités et les limites des stratégies mises en place sous un régime d'exception.

## 3. RESULTATS

L'analyse des politiques publiques sous un régime d'exception au Burkina Faso a révélé plusieurs dynamiques majeures qui influencent la gouvernance et la gestion de l'État en période de crise. L'objectif général de cette étude étant d'évaluer l'efficacité de l'adaptation des politiques publiques dans ces contextes, les résultats obtenus mettent en évidence à la fois des avantages à court terme et des risques institutionnels à long terme.

Tout d'abord, les régimes d'exception ont permis une réactivité accrue des autorités publiques face aux crises sécuritaires et politiques. En réduisant la complexité des processus décisionnels, l'État a pu mettre en place des mesures d'urgence plus rapidement, notamment en matière de sécurité et de gestion des conflits. Par exemple, certaines réformes ont permis une mobilisation accélérée des ressources pour répondre aux menaces terroristes ou aux troubles sociopolitiques. Cette adaptation a

également favorisé une centralisation des pouvoirs qui, dans certains cas, a renforcé la capacité de l'État à gérer des situations critiques.

Cependant, les résultats montrent également que ces régimes d'exception ont engendré une fragilisation des institutions démocratiques et une concentration excessive du pouvoir exécutif. L'affaiblissement des contre-pouvoirs, notamment du Parlement et de la société civile, a conduit à une prise de décision moins transparente et parfois contestée. Cette situation pose un risque de normalisation de l'exceptionnalité, où des pratiques adoptées sous des régimes temporaires peuvent s'ancrer durablement dans le fonctionnement institutionnel du pays. Les analyses documentaires ont révélé que certaines mesures d'urgence ont perduré bien au-delà de la période de crise initiale, affectant les principes de gouvernance participative et d'État de droit.

Enfin, l'étude met en évidence l'impact différencié de ces adaptations sur les politiques sectorielles. Alors que les politiques sécuritaires ont bénéficié d'une attention prioritaire, d'autres secteurs comme l'éducation, la santé et l'économie ont parfois souffert d'un désengagement de l'État, les ressources étant redirigées vers les priorités urgentes du régime d'exception. Cette reconfiguration des priorités publiques a accentué certaines inégalités et a eu des répercussions durables sur le développement du pays.

Les résultats confirment que si l'adaptation des politiques publiques sous un régime d'exception permet une gestion efficace des crises à court terme, elle comporte également des risques significatifs pour la stabilité institutionnelle et démocratique du Burkina Faso. Une réflexion approfondie sur l'encadrement juridique et institutionnel de ces régimes s'avère essentielle pour éviter les dérives et garantir une gouvernance équilibrée même en période d'exception.

## 4. DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats de cette étude sur l'adaptation des politiques publiques sous un régime d'exception au Burkina Faso s'inscrivent dans un débat académique plus large concernant les dynamiques de gouvernance en Afrique de l'Ouest. Les régimes d'exception, souvent instaurés en réponse à des crises politiques ou sécuritaires, ont des implications profondes sur la structure étatique et la participation citoyenne. Par exemple, une analyse des réformes de politiques publiques en Afrique de l'Ouest souligne que, depuis les indépendances, la région a connu une forte instabilité politique, menant à la mise en place de régimes d'exception qui ont profondément influencé les politiques publiques et la gouvernance.

Cette centralisation du pouvoir, bien que parfois nécessaire pour une action rapide, peut entraîner une marginalisation des institutions démocratiques et une réduction de la participation citoyenne. Une étude sur le débat public et la production des politiques publiques au Burkina Faso note que la participation aux politiques publiques a émergé au début des années 2000, avec une recherche de relégitation de l'aide. Cependant, sous des régimes d'exception, cette participation peut être compromise, limitant ainsi l'inclusivité des processus décisionnels.

Les résultats de cette étude corroborent ces observations, montrant que si les régimes d'exception permettent une réponse rapide aux crises, ils posent également des défis significatifs en matière de gouvernance démocratique. La concentration du pouvoir exécutif peut affaiblir les contre-pouvoirs institutionnels, réduire la transparence et limiter la participation citoyenne, compromettant ainsi la légitimité et la durabilité des politiques publiques mises en œuvre.

Bien que les régimes d'exception puissent offrir des solutions temporaires aux crises, il est essentiel de veiller à ce qu'ils ne compromettent pas les fondements démocratiques de la gouvernance. Une attention particulière doit être accordée à la préservation des institutions démocratiques et à la promotion de la participation citoyenne, même en période de crise, afin d'assurer une gouvernance inclusive et durable.

## 5. CONCLUSION

Cette étude sur l'adaptation des politiques publiques sous un régime d'exception au Burkina Faso a mis en lumière les dynamiques complexes qui influencent la gouvernance en période de crise. Les résultats obtenus montrent que si les régimes d'exception permettent une réactivité accrue de l'État face aux urgences sécuritaires et politiques, ils posent également des défis majeurs en termes de gouvernance institutionnelle et de respect des principes démocratiques.

L'analyse documentaire a révélé que la centralisation du pouvoir exécutif sous ces régimes favorise une prise de décision rapide, facilitant ainsi la mise en œuvre de réformes urgentes, notamment dans le domaine de la sécurité. Toutefois, cette concentration du pouvoir peut affaiblir les institutions démocratiques, en réduisant le contrôle parlementaire et en limitant la participation citoyenne. De plus, certaines mesures d'exception tendent à perdurer au-delà de la période de crise, modifiant durablement les structures de gouvernance et les priorités politiques du pays.

En comparant ces résultats avec les travaux d'autres chercheurs, il apparaît que la gestion des politiques publiques sous un régime d'exception est un enjeu récurrent dans plusieurs pays confrontés à des crises. Les études existantes montrent que si ces régimes offrent une réponse immédiate aux défis, ils nécessitent une régulation rigoureuse pour éviter une dérive autoritaire et préserver l'État de droit. L'expérience du Burkina Faso confirme ces tendances, soulignant la nécessité d'un équilibre entre efficacité administrative et sauvegarde des institutions démocratiques.

Ainsi, cette recherche met en évidence l'importance d'une réforme institutionnelle adaptée, garantissant que les politiques publiques adoptées en période de crise restent conformes aux principes de gouvernance démocratique. Il est crucial de renforcer les mécanismes de contrôle et d'assurer une transition claire entre l'état d'urgence et le retour à un cadre constitutionnel normal. Enfin, cette étude ouvre la voie à des réflexions plus approfondies sur la manière dont les États africains peuvent gérer efficacement les crises tout en consolidant leurs institutions démocratiques et en favorisant une gouvernance inclusive et durable.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Ouvrages et livres

- Bayart, J.-F. (2006). L'État en Afrique: La politique du ventre. Paris : Fayard.
- Bourgi, A. & Chagnolaud, D. (2018). Droit constitutionnel et institutions politiques en Afrique francophone. Paris : Dalloz.
- Mbembe, A. (2000). De la postcolonie: Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine. Paris : Karthala.

### 2. Articles et publications académiques

- Badie, B. (2019). « L'État sous pression : Entre régimes d'exception et crises de légitimité », *Revue française de science politique*, 69(4), 527-548.
- Englebert, P. & Tull, D. (2013). « Régimes d'exception et gouvernance en Afrique subsaharienne », *Politique africaine*, 132(4), 19-41.
- Sawadogo, A. (2021). « Gouvernance sécuritaire et démocratie au Burkina Faso en période de crise », *Cahiers du CERLESHS*, 13(2), 45-67.

### 3. Rapports institutionnels et documents officiels

- Assemblée nationale du Burkina Faso (2020). *Rapport sur les mesures exceptionnelles et leur impact sur la gouvernance*. Ouagadougou : Services de la documentation parlementaire.
- Commission de l'Union Africaine (2021). *État de la gouvernance et de la démocratie en Afrique*. Addis-Abeba : Union Africaine.
- Observatoire Africain de la Gouvernance (2022). *L'état d'urgence en Afrique : Enjeux et perspectives pour la démocratie et les droits humains*. Dakar : OAG.

### 4. Sources en ligne

- Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) (2022). « Gouvernance et gestion des crises : Étude de cas du Burkina Faso », disponible sur : [www.asce-lc.bf](http://www.asce-lc.bf).
- Cairn Info (2023). « États d'exception et gestion des politiques publiques en Afrique », disponible sur : [www.cairn.info](http://www.cairn.info).
- Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) (2022). « L'état de droit en période de crise : Enjeux et défis pour les démocraties africaines », disponible sur : [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org).